

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ÉCOLE DU 19 MARS 2021

PRESENTS :

Directrice : Mme CASPAR (PS).

Equipe enseignante : Mme NOVELLI (PS), Mme BARROIS (MS), Mme LESCOUFF (GS), M. DI PIETRO (MS/GS), Mme LESCOUFF (GS), Emilie (PS).

Représentants des parents d'élèves élus (APE Maternelle Saint-Pierre de Féric) 5 personnes : Mme IVARS (MS), Mme d'AUBREBY (GS), M. BERNARD (PS), Mme AUBERT(MS), Mme CARN (MS, remplaçante de Mme GUIDI).

Représentant Mairie : M. CONDOMITTI.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Point sur la situation sanitaire à l'école
- 2 – Actions dans le cadre du projet d'école (PEAC, parcours citoyen, ...)
- 3 – Bilan et travaux sur l'école
- 4 – Actions APE
- 5 - Questions diverses

En raison de la situation sanitaire la réunion a lieu en vidéo conférence. La séance est ouverte à dix-sept heures quarante-cinq par La Directrice Mme CASPAR.

1) Point sur la situation sanitaire à l'école

Mme Caspar nous informe que l'école n'a pas été choisie par l'éducation nationale pour les tests salivaires de détection de la Covid-19, alors que l'école élémentaire commence à les mettre en place la semaine prochaine. Ce n'est donc pas encore d'actualité dans notre école.

Dans tous les cas, il sera obligatoire de demander l'autorisation parentale ainsi que l'attestation de sécurité sociale pour que les tests puissent être réalisés et pris en charge.

Mme Caspar précise que le retour des écoles ayant déjà mis en place ces tests, il peut être difficile pour les plus jeunes enfants d'arriver à produire de la salive. Il serait donc favorable de les y entraîner à la maison dans un cadre rassurant.

Il a été évoqué la possibilité de demander aux familles de participer aux dons pour la banque alimentaire. Il faudrait, bien entendu, que cela soit expliqué en amont aux enfants pour qu'ils en comprennent l'intérêt. Certaines associations partenaires passent dans les écoles pour en parler et donnent des sacs qui servent à collecter la nourriture comme cela s'est produit l'année dernière à l'école élémentaire.

2) Actions dans le cadre du projet d'école

Pour tout ce qui relève de l'enseignement général, cela se déroule correctement.

Par rapport à la sensibilisation à une langue vivante étrangère, il s'agit bien d'une initiation, d'entendre les sonorités et non de prendre le pas sur le français. Chez Mme Lescouff, Amina a déjà fait une intervention en arabe et il est possible qu'un parent d'élève intervienne en espagnol. Mme Novelli précise que cette année elle a fait le choix de ne pas aborder les langues étrangères car c'est une classe composée uniquement d'élèves de petite section.

Pour tout ce qui relève de la culture, c'est beaucoup plus compliqué car les sorties ne sont pas réalisables.

L'école participe, cependant, comme les autres années à « La grande lessive » qui est un événement culturel normalement ouvert à tous qui consiste à suspendre les œuvres d'art sur des fils tendus.

Cette année, le thème se porte sur « les jardins suspendus et l'exposition sera affichée à l'extérieur de l'école, sur les grilles, le jeudi 25 mars à 16 heures, afin que les parents puissent observer les dessins des enfants.

Le budget donné par l'Ape l'année dernière pour les sorties annulées devait être utilisé pour une sortie au théâtre en début d'année qui a dû être annulée. Il était question que le spectacle soit réalisé

directement à l'école, mais des contraintes techniques semblent mettre à mal ce projet.

Mme Caspar demande à l'Ape de proposer des spectacles susceptibles de pouvoir se produire à l'école.

3) Bilan et travaux sur l'école

Les rideaux des classes de Mme Caspar et Mme Novelli ont été changés. Les stores des classes de Mme Barrois et Mme Lescouff ont été réglés mais il reste qu'un store sur deux ne peut être ouvert à cause de l'emplacement d'un arbre. Le problème avait été souligné par Mme Barrois avant l'intervention mais cela n'a pas suffi, M Condometti va renvoyer une demande d'intervention.

Mme Caspar a signalé aux ateliers scolaires un problème d'eau qui coule en permanence d'un robinet depuis 15 jours, mais n'a eu aucun retour.

En ce qui concerne la diffusion des différents signaux sonores (alarme incendie, sonnerie d'école ou sifflet pour les attentats ou intrusions) qui reste inaudible dans certaines classes, M Condometti nous assure que la commission de sécurité doit passer accompagnée des pompiers incessamment sous peu.

M Condometti confirme que la borne d'appel d'urgence doit encore être installée et qu'elle ne comportera pas forcément de caméra.

Il est noté que la caméra de surveillance à l'entrée de la résidence n'est pas toujours exploitable car elle effectue des rotations. M Condometti rappelle qu'il s'agit là plus d'un motif de dissuasion qu'un moyen d'obtenir les preuves d'un éventuel délit. Il rappelle l'installation de deux boutons d'alerte dans l'école.

L'infiltration du toit derrière qui cause de gros dégâts d'humidité dans le dortoir et la classe de Mme Novelli doit être budgétée avant la fin 2021.

Pour les structures de jeux dans la cour, le déplacement des grosses pierres et les arbres coupés par erreur, tout cela est en chiffrage.

Mme Caspar rajoute qu'il reste le problème des luminaires extérieurs. Ils ne sont plus fixés et n'éclairent pas, les techniciens sont venus constater le souci mais il n'y a pas de retour.

Par rapport à la demande de fermer le portail de la résidence en dehors des horaires d'entrées et de sorties, le sujet a bien été abordé lors d'une réunion avec la copropriété en présence d'un représentant de la mairie, mais aucune décision n'a été prise à ce jour.

Le stationnement reste un problème car l'aire de retournement devant l'école est trop proche de l'entrée et ne permet pas la circulation en double sens des véhicules.

4) Actions APE

Mme Ivars rappelle que tout est vraiment différent cette année et que l'Ape essaie de s'adapter. L'action réalisée à Noël (les paniers garnis, la vente de sapin, la tombola et les deux représentations du spectacle dans l'école) est très satisfaisante. L'opération financière est même meilleure que celle de l'année dernière.

Le but de l'Ape est de rester dans une bonne dynamique malgré les restrictions.

La prochaine action aura lieu la semaine prochaine, il s'agit d'un concours photo sur le thème du printemps.

L'objectif était d'innover et de rester dans l'idée du local, du « bien vivre à Nice », c'est pour cela que l'opération Jeff de Bruges n'a pas été réitérée.

L'enfant devra donc envoyer une photo de lui (visage apparent ou non) représentant son idée du printemps. La réception des photos se fera pendant un mois, puis un juré désignera les gagnants. Les photos seront diffusées sur le site internet de l'Ape et la page Facebook. Mme Caspar rappelle qu'il est nécessaire d'obtenir l'autorisation parentale pour la diffusion de ces clichés.

Mme Ivars note que l'idée de Kermesse à proprement parlé reste très compromise même si les nouvelles mesures gouvernementales tendent à pousser vers des événements à l'extérieur.

Il serait éventuellement envisagé de créer une après-midi récréative dans le sein de l'école en respectant les quotas d'élèves.

L'Ape envisage de financer un autre spectacle dans le sein de l'école et laisse le budget déjà alloué pour les sorties annulées en espérant que Mme Caspar puisse s'en servir rapidement.

5) Questions diverses

Mme Caspar rappelle que les sorties demeurent très compliquées, la plupart des lieux attractifs sont fermés et il serait dommage de gaspiller le budget des bus pour des sorties au parc. De plus, il est fortement déconseillé d'entreprendre des sorties scolaires, la responsabilité des directeurs est engagée ; d'où l'importance de trouver des spectacles qui peuvent avoir lieu dans le sein de l'école.

M Condometti informe que le budget des bus ne sera pas redistribué car il a été utilisé pour d'autres dépenses liées au Covid.

Il répond aussi que la vaccination des enseignants n'est pas décidée par la ville. La municipalité reste contrainte par les doses disponibles et les autorisations de l'état.

L'Ape réengage sa disponibilité et sa volonté quant à une Kermesse de remplacement (tenir des stands, faire faire des activités aux enfants, ...). Il est évoqué avec les enseignants la possibilité de faire apprendre une danse aux enfants éventuellement filmée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h10.

